



# MOBILITÉ STAGE

---

## PARTIR EN STAGE À L'ÉTRANGER

Dans le cadre de leur scolarité, les élèves de l'ENS Rennes ont l'opportunité d'effectuer un stage à l'étranger. Dans certains départements le stage est obligatoire (2SEP et Informatique), dans d'autres le stage est fortement **r e c o m m a n d é** .

Le dernier bilan publié en juin 2020 (avant la pandémie) indique que 97 élèves sont partis en stage dans un laboratoire de recherche à l'étranger, dans 33 pays différents. L'année privilégiée pour partir est très souvent le M1 (master1) avec aussi quelques départs en L3 (licence3) et en M2 (master2).

Très souvent, ce stage répond à un double objectif de formation. Scientifique tout d'abord, car ce stage va permettre aux élèves de découvrir le fonctionnement d'un laboratoire de recherche à l'étranger et de s'inscrire, même pour une courte période, dans une thématique et des travaux de recherche. Culturel ensuite, car ce stage est aussi destiné à s'ouvrir à d'autres cultures, d'autres modes de pensée et à s'enrichir de nouvelles expériences de vie.

Le Service relations internationales de l'ENS Rennes est là pour vous aider dans le montage pratique et administratif de votre projet. Le Service propose aussi des outils pour financer votre mobilité et gère les dossiers de demandes de financement tels que ATMI (Aide Transport Mobilité à International) et ERASMUS+.

## COMMENT FINANCER MON STAGE ?

1. **Salaire de normalien.**
2. **Bourse MESRI\_CROUS mobilité internationale**  
Gestion SRI de l'UR1 / l'UR2.
3. **ATMI: Aide Transport Mobilité Internationale**  
Gestion SRI de l'ENS Rennes.  
Financement stages de L3 et M1 à l'étranger.  
Lancement appel à projets au mois de janvier de l'année "n".  
Financement ouvert à l'ensemble des élèves normaliens FS et ET
4. **Bourse ERASMUS+ stages en Europe.**  
Financement stages en Europe d'une durée minimale de 60 jours  
Lancement de l'appel aux candidatures au mois de janvier de l'année "n"  
Financement ouvert à l'ensemble des élèves

NB : normaliens ET = prioritaires  
NB : normaliens FS = non prioritaires sauf exception

Mise à jour le 20 avril 2022

## CONTACTER LE SERVICE RELATIONS INTERNATIONALES

international@ens-rennes.fr  
+33 299 059 300

+33 299 059 9420

Responsable : [Deborah France-Piquet](#)

## J'AI TROUVÉ MON STAGE, JE FAIS QUOI ?

Je m'adresse au secrétariat de mon département muni des formulaires suivants dûment remplis :

La demande de convention de stage en France ou à l'étranger.

Le formulaire recommandations MEAE – obligatoire pour les stages à l'étranger.

La demande d'AST (Autorisation de sortie de territoire) – uniquement pour les élèves normaliens.

Le formulaire : demande d'ordre de mission – uniquement pour les élèves normaliens.

## OÙ TROUVER CES DOCUMENTS ?

L'ensemble de ces formulaires sont à télécharger sur : [le Wiki élèves \(rubrique RH/SCOL, sous rubrique « formulaires et documentation »\)](#)

Nota bene :

Stages hors UE: dépôt de dossier au moins 3 mois avant la date de commencement de votre stage.

Stages UE: dépôt de dossier au moins 2 mois avant la date de commencement de votre stage.